



IRSS
Préparez-vous à réussir

BREVET PROFESSIONNEL
ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
& LOISIRS TOUS PUBLICS



Préparez-vous à réussir en tant
qu'éducateur sportif et animateur socio-culturel !



NOS
FORCES

- ✓ 100 % d'employabilité à l'issue de la formation en 2020
- ✓ Une alternance dans notre réseau de partenaires sportifs et centres socio-culturels
- ✓ Double diplôme qui allie sport et activités socio-culturelles sur l'année de scolarité
- ✓ Diplômes nationaux de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES)
- ✓ Une équipe pédagogique constituée d'intervenants professionnels

OBJECTIFS

- Découvrir les publics et les différentes techniques d'animations
- Initier les pratiquants aux activités physiques et sportives
- Animer des activités scientifiques, culturelles, d'expressions, physiques et sportives
- Mettre en œuvre des projets éducatifs
- Devenir directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

MÉTIERS & PERSPECTIVES

Devenez animateur polyvalent diplômé et travaillez dans le milieu associatif, l'animation socio-culturelle et sportive, le tourisme et les collectivités territoriales (Conseil Général, communautés de communes ou communes...). Vous pouvez aussi devenir agent territorial (OTAPS ou ETAPS) par le biais du concours de la fonction publique.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ① Candidater en ligne sur la page formation : www.irss.fr/apt-ltp
- ② Après réception de votre dossier, vous serez contacté(e) pour convenir d'un entretien.
- ③ À l'issue de l'entretien, nous vous ferons parvenir le dossier d'inscription pour les tests de sélection*


*Coût des tests : 80 euros

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

 **FORMATION EN ALTERNANCE**
Septembre 2023 à mi-décembre 2024

 **DURÉE DE LA FORMATION**

- sous statut stagiaire de la formation professionnelle : 2 jours en formation à IRSS par semaine : 850 h/an, 3 jours en structure de stage par semaine : 1201 h/an
- sous statut salarié dont apprenti : 2 jours en formation à IRSS par semaine : 850 h/an, 3 jours en entreprise par semaine : 1474 h/an

 **COÛT HORAIRE DE LA SCOLARITÉ**
9,50 €/h en financement individuel personnel
11€/h en financement aidé : CPF de transition (ex CIF), contrat de professionnalisation, Pro-A (ex période de professionnalisation)..
Pour les apprentis, la formation est prise en charge par l'employeur et rémunérée - *Tarifs 2023-2024*

La durée et le coût complet de la formation dépendent de l'individualisation du parcours qui sera définie lors du module de positionnement.

 **LIEU DE FORMATION**
Angers

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST (en cours de validité)
- Avoir un bon niveau de pratique physique et sportive
- Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée de 200h (attestation fournie par IRSS pour les candidats issus des classes de Prépa Sports)

Valider les Tests d'Exigences Préalables (TEP)*:

- Parcours de motricité
- Test de course à pied (Léger-Mercier)

Valider les tests IRSS:

- Écrit et QCM de culture générale sportive
- Entretien de motivation
- Épreuves physiques

**Possibilité de ne s'inscrire qu'aux TEP sans passer les tests IRSS. Dans ce cas, vous ne pouvez prétendre à intégrer la formation BPJEPS IRSS.*

OPTIMISEZ VOS CHANCES !

- Réussissez les tests de sélection d'entrée aux BPJEPS grâce à la Prépa Sports Pour plus d'information consultez notre site internet www.irss.fr



Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse handicap@irss.fr afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.



Pour plus d'information, contactez notre siège administratif :

 2 place Clémence Lefevre - 44200 Nantes
contact@irss.fr • 02 41 62 19 97 • www.irss.fr

13 implantations IRSS en France :

ANGERS | BREST | BORDEAUX | CAEN | CHOLET | LE MANS | NANTES
PARIS | POITIERS | RENNES | ROYAN | LES SABLES D'OLONNE | TOURS